

Le pouvoir de la peur



"A deux pas d'ici, on torture toutes les nuits".

Révoltant, ce fait était néanmoins exposé avec calme par un prêtre étranger qui ne manifestait pas d'agressivité.

C'était ma première soirée au Paraguay, et je ne comprenais pas qu'on ne dise pas sa rage devant ce non-sens.

Six jours plus tard, j'avais compris que c'était précisément la maîtrise de son agressivité qui avait permis à ce prêtre étranger de rester au Paraguay, ce petit pays de deux millions et demi d'habitants, encerclé par le Brésil, l'Argentine et la Bolivie.

S'il avait perdu son sang-froid, il y a belle lurette qu'il n'aurait plus droit de vivre parmi les Paraguayens.

Pour conserver ce droit (qui se paye si cher qu'un Paraguayen sur trois a choisi de vivre à l'étranger, il a dompté sa langue et aiguisé sa stratégie.

"Dans toutes les réunions que nous tenons, il y a un espion, poursuit-il avec le même calme. Ah, au début, je leur faisais la vie dure, mais j'ai vite compris qu'il valait mieux être aimable avec eux. Leurs rapports aux autorités sont moins agressifs".

Il faut avoir les nerfs solides et la patience bien trempée pour composer avec un dictateur aussi rusé et expérimenté que le général Alfredo Stroessner, dit l'Allemand.

Il a vingt-deux années d'une farouche dictature à son crédit. Il se sent assez fort pour utiliser les voies légales pour faire prolonger son mandat de président⁽¹⁾, et a encore l'élégance de renouveler l'état de siège tous les trois mois.

Un faux oasis

En arrivant à Asuncion, un faux oasis, cette ville d'un demi-million, à moitié endormie au bord du fleuve Paraguay, on a pourtant l'impression de pénétrer dans un oasis, après les paysages tourmentés du Pérou et de la Bolivie.

La verdure réapparaît comme par magie, on croirait, à certains moments, retrouver les paysages d'été du Québec.

Mais rien n'est plus faux que cette impression de fraîcheur et de paix. On vient en fait de mettre les pieds dans un pays — on serait

tenté de dire une planète, tellement la réalité y est différente — où la peur gouverne les hommes.

Un intellectuel en train de nous donner un aperçu bénin de l'histoire du pays cache nerveusement d'une grande carte géographique, ce qu'il vient d'écrire au tableau, quand il voit un étranger entrer dans la pièce où nous nous trouvons, à Asuncion.

Sa crainte est justifiée... Au pays du général Stroessner, on n'est jamais sûr d'avoir été assez prudent.

La répression s'est engagée sur le terrain de l'absurde, et dans ce pays réputé depuis longtemps comme le refuge des ex-nazis, et la plaque tournante du trafic de stupéfiants en Amérique latine, on peut s'attendre à tout.

Les communistes

La logique est la suivante. "Les prêtres, les intellectuels, les professeurs... tous sont des instruments du communisme". Ce sont les paroles mêmes du ministre de l'Industrie et du Commerce, Delfin Ugarte Centurion, qui s'adressait à des hommes d'affaires brésiliens, en 1976.

Gisant sur un lit d'hôpital, nous avons pourtant vu un homme qui ne se remettra jamais des tortures qui se pratiquent dans les prisons de Stroessner. Et il n'était ni prêtre, ni professeur, ni intellectuel.

Ce que M. le ministre n'avait pas dit aux hommes d'affaires brésiliens, c'est que ceux qui sont les amis des prêtres, et des intellectuels, sont aussi des suspects. Et être suspect dans ce pays, ça se paye très cher.

Cet homme que nous avons vu avait les pieds et les bras entourés de bandages. Il avait subi un des traitements les plus couramment utilisés dans les prisons au Paraguay.

C'est-à-dire que les tortionnaires lui ont brisé les os des pieds et des mains, et l'on ensuite fait tremper dans une eau infestée, de façon à ce que ses plaies s'infectent gravement.

Très souvent, l'infection est fatale. Son cas à lui illustre bien le degré de folie qu'a atteint la répression l'an dernier. Si son corps est maintenant une loque, il le doit à une malheureuse réunion de "communauté de base", à laquelle il avait assisté.

Depuis quelque temps, les prêtres catholiques avaient formé des petits groupes de huit personnes pour discuter de l'Évangile. Lui y allait, jusqu'au jour où...

Il y eut 1500 arrestations en l'espace de quelques mois.

La critique

"Ce qu'on nous reproche, dira un des prêtres à qui j'ai parlé, c'est de faire passer les Paraguayens d'une conscience ingénue à une conscience critique".

"Critique"... le blasphème est lâché, et figure sans doute au premier rang des péchés capitaux, dans le catéchisme du général. En qualité de plus ancien dictateur d'Amérique latine, il connaît le dangereux potentiel de cette "bête

noire" du vocabulaire, et met tout son art à en nier l'existence.

Ca commence à l'école. Les enfants dessinent sans fin. On ne leur demande pas d'inventer, mais de calquer, de reproduire. C'est un moyen subtil de freiner les élans créateurs.

Vient ensuite le secondaire, où tous les finissants sont soumis à des tests psychologiques: ceux qui ont de la fibre de chef sont neutralisés de deux façons. Les fils de riches — deux à trois mille familles tirent chacun un demi-million de dollars par année de la contrebande — se voient offrir des bourses à l'étranger. Les fils de pauvres se voient systématiquement écartés des institutions supérieures où ils pourraient poursuivre leurs études. L'Etat veille soigneusement à ce que leur talent de chef ne trouve pas de terrain propice à l'éclosion.

Et ça réussit. Mieux encore... l'excellentissime don Alfredo, comme aime à se faire appeler le dictateur jout, il faut bien l'admettre, d'une certaine popularité.

Paradoxe

On entend même assez fréquemment dire que s'il lui arrivait malheur... ce serait la catastrophe.

Pour comprendre ce paradoxe, il faut savoir que le petit Paraguay (il fait le vingtième du Québec) a vécu une histoire de géant.

Au milieu du siècle dernier, il possédait le nord de l'Argentine, une partie du Brésil, avait inauguré le premier chemin de fer d'Amérique latine, la première fonderie, et était en passe de se mériter le nom de Prusse d'Amérique latine.

Les neuf dixièmes de la population mâle ont perdu leur vie dans une guerre les opposant au Brésil, à l'Argentine et à l'Uruguay.

A peine avait-on refait le plein de guerriers mâles que le pays se relançait dans une guerre contre la Bolivie, celle du Chaco (1937). Sept ans après la victoire, le pays était déchiré par une guerre civile, à laquelle le général Stroessner allait mettre un terme.

Cette auréole de "président de la paix" ne l'a jamais tout à fait quitté.



Micheline Drouin
 au Paraguay

Dans le cadre d'une tournée de trois pays d'Amérique latine organisée par Développement et Paix en collaboration avec LE SOLEIL, Micheline Drouin, de la section des Dossiers, a séjourné pendant un mois au Brésil, au Paraguay et en Colombie. Développement et Paix est un organisme canadien de sensibilisation au Tiers-Monde. Le voyage visait une meilleure compréhension de "l'autre Amérique" et proposait aux participants, une journaliste et cinq Québécois intéressés au développement, un contact direct avec les milieux défavorisés. Aujourd'hui: le Paraguay. L'anonymat a été conservé pour protéger les informateurs. Le chapeau ci-haut, est l'oeuvre de prisonniers du centre de détention Emboscada.

Quand il n'y avait pas de guerre au Paraguay, il y avait une dictature. Depuis son accession à l'indépendance, en 1811, le pays n'a connu que vingt ans de liberté entre 1840 et 1860.

Un peuple traqué

Ce passé tragique a forgé un peuple prêt à tout, en autant qu'on ne lui parle pas de guerre.

Le Paraguayen accepte aujourd'hui de demander la permission à la police, pour faire une petite fête à son bambin d'un an...

Il se fait caméléon... et ne répond jamais par un oui ou un non aux questions. Il s'abrite derrière les "puede ser" (peut-être).

Même en dépit de ce comportement prudent, des hommes et des femmes se trouvent happés dans les filets de Stroessner, sans avoir même prononcé un mot de travers.

La hantise est telle que nous finissons nous-mêmes par mal respirer. Ce qui s'y passe est tellement absurde qu'on perd foi en son propre raisonnement.

Un témoin m'a rapporté le cas d'un couple emprisonné séparément depuis huit ans. Ils viennent

de se retrouver à la prison d'Etat "Emboscada" non loin d'Asuncion. Ni l'un ni l'autre ne sait encore POURQUOI il a été arrêté.

Plusieurs enfants sont nés en prison et il est reconnu que les femmes enceintes n'échappent pas à la torture. On juge également plus efficace de torturer un mari devant sa femme ou vice-versa.

La grande réussite du gouvernement, c'est le climat qu'il a réussi à créer. Un climat tel qu'on n'est jamais sûr de ne pas avoir trahi ses proches.

Au cours d'une ballade avec des amis paraguayens, je leur demandai d'arrêter devant l'ambassade américaine, pour prendre une photo.

A peine m'étais-je avancée vers la grille que les gardes se mettaient à courir et tentaient de relever le numéro de la plaque d'immatriculation de la voiture.

C'était suspect... et j'avais commis une imprudence. Bénigne bien certain, mais au pays de Stroessner on n'est jamais sûr d'avoir été assez prudent.

(1) L'Assemblée constituante vient de lui donner en février le droit de se représenter devant le peuple. Il est un des rares présidents sud-américains élus au suffrage universel. Il gagna ses élections par la fraude, mais a des majorités massives.



Le dictateur Alfredo Stroessner

Jules Hardy: Un homme qui sait écouter

par Jean Martel

Le local situé au sous-sol du 236 de la rue des Commissaires, à Saint-Roch, à Québec, n'a rien de particulier, si ce n'est qu'il est exigü et surchauffé. Pourtant, c'est là que Jules Hardy, diacre du diocèse de Québec a ouvert son bureau: un bureau de "soir" où il reçoit drogués, filles-mères, gens séparés, lesbiennes, etc.

Cette aide auprès de "ceux qui n'ont personne à qui se confier", il l'accorde après son travail de "jour". Quatre et même cinq soirs par semaine, il quitte Orsainville où il habite avec sa famille pour écouter ces éclopés de la vie et leur rendre service. Les entrevues commencent vers 7 ou 8h et se poursuivent jusqu'à 11h, minuit et même 1h du matin.

Et tout cela bénévolement. Son cheminement de chrétien et de diacre l'a conduit à cette forme d'insertion dans le monde d'aujourd'hui: être au service des gens et particulièrement de ceux qui se terrent avec leurs problèmes dans leur solitude et qui voudraient parler en toute liberté et confiance à quelqu'un disposé à les écouter et capable même de les décharger de leur poids.

"C'est énorme, dit-il, le nombre de gens qui sont mal pris et qui n'ont personne à qui se confier. Quand ils peuvent s'ouvrir à quelqu'un, ils comprennent mieux leurs problèmes."

D'ailleurs, la liste de ceux et celles qui veulent le consulter est longue: elle s'étire jusqu'au mois d'août. "Je pourrais, fait-il remarquer, être à plein temps ici et je serais continuellement occupé."

De longue date

Le jour, Jules Hardy travaille chez Boiteau Luminaire où il est directeur du crédit. Ordonné diacre en 1973, il avait toujours cherché à aider ceux et celles qui étaient dans le besoin. C'est ainsi qu'il se rendait fréquemment à la prison des femmes (Maison Gomin) pour tenter d'aider les détenues.

Lui qui est diacre, où met-il la religion dans tout cela? Il n'en parle qu'à ceux qui veulent bien aborder ce sujet.

"La plupart des gens qui viennent ici, déclare-t-il, ne veulent pas du prêtre. Le prêtre leur fait peur. A peu près 70% de ces personnes sont incroyantes ou non pratiquantes."

A cause de cette attitude des consultants, il a refusé d'installer son bureau dans un presbytère, comme on le lui avait demandé.

C'est depuis un an et demi que Jules Hardy reçoit des hommes et des femmes en consultation. Au début, il les voyait chez lui; depuis juillet, il les rencontre au local de la rue des Commissaires, prêté par l'entrepreneur Louis Fecteau.

Confiance et liberté

D'où viennent tous ces gens? Certains lui sont dirigés par Centraide. D'autres viennent d'eux-mêmes parce qu'ils ont entendu parler de lui par un ami, un camarade de travail.

"Ces gens, je les mets en confiance, affirme-t-il. Rien de ce qui se dit ici ne sort de la pièce. Aussi, je les laisse libres."

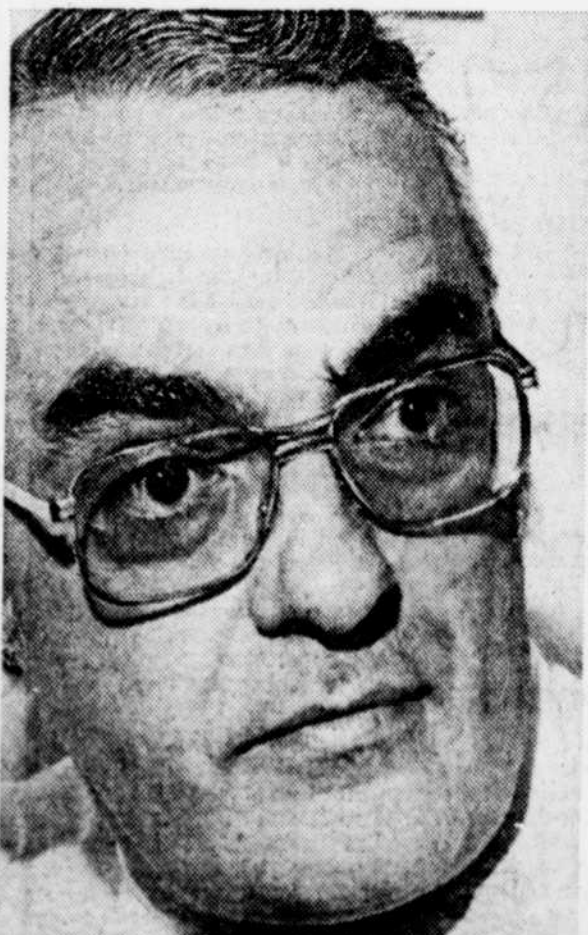
La plupart de ceux qui viennent le consulter l'appellent ensuite pour lui dire que "ça va bien".

Les personnes de l'entourage de Jules Hardy reconnaissent qu'il a des aptitudes pour entrer en communication avec les autres et pour susciter les confidences les plus intimes. D'ailleurs, son attitude simple, chaleureuse et sincère confirme bien ce jugement de ses proches.

Jules Hardy réalise que le travail qu'il fait le soir est exigeant... pour lui et pour sa famille. Il pense obtenir de l'aide de façon à ne pas passer toutes ses soirées hors de chez lui.

Pour Jules Hardy, diacre qui se considère à sa place dans ce qu'il fait, chacun aspire à un brin d'affection, à un peu de tendresse, à des bras pour s'y blottir et pour y trouver chaleur et sécurité. Nous voulons rencontrer celui ou celle qui nous trouvera valables, qui nous fera une place dans ses sentiments, qui s'inquiètera de nous.

Voilà ce qu'il veut vivre.



Jules Hardy, dans son bureau, à l'écoute de ceux qui n'ont personne à qui se confier.

Entre Richard et Béliveau

Entre Maurice Richard et Jean Béliveau, entre ceux qui saluent dans la charte linguistique "cet espoir nouveau d'un Québec moderne et francophone", et ceux qui voient le reflet d'une "société de méfiance", le débat est finalement entré dans une phase cruciale.

N'ayez crainte, je n'ai nullement l'intention de sonder les reins et le cœur des vedettes sportives. Si j'ai mis en exergue ces deux noms d'idoles du hockey, c'est tout simplement pour illustrer jusqu'à quel point le projet de loi numéro 1 prend à peu près tout le monde au ventre, y compris des gens que l'on croirait bien éloignés de ces préoccupations. Ainsi, tandis que le Rocket signe une vibrante déclaration d'appui au projet du Dr Camille Laurin, le Gros Bill se range au nombre de plus de 300 "chefs de file" francophones qui expriment les plus vives inquiétudes à l'égard du... bill no 1.

C'est à un ancien premier ministre unioniste, M. Jean-Jacques Bertrand, que revient le mérite d'avoir institué des audiences publiques sur les grands problèmes et les principaux projets de loi, à la fin de la dernière décennie. Il pensait avec raison que les corps intermédiaires, les groupes et les citoyens pouvaient apporter aux députés un éclairage différent et diversifié dont ils pourraient tirer grand profit.



Gilles Lesage

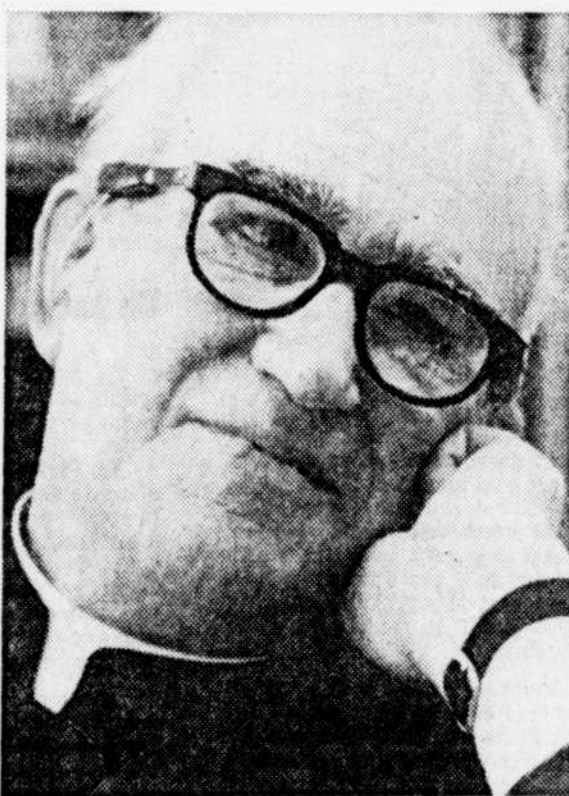
Mais l'exercice doit réunir au moins trois conditions. Il faut en premier lieu que le gouvernement n'en fasse pas un simple outil de parade ou un paravent commode drapé dans les oripeaux d'une démocratie de surface. Il faut ensuite que les députés, et singulièrement l'Opposition, oublient leurs allégeances partisans et se fassent attentifs. Il faut enfin que les pétitionnaires aient quelque chose à dire et le fassent de façon claire et nette.



Richard est en fort bonne compagnie avec Mgr Félix-Antoine Savard et Yves Martin, tandis que Béliveau l'est tout autant avec l'ex-ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Entre l'espoir et la méfiance, entre la fierté et la crainte, qui a raison en définitive?

Ces sentiments et bien d'autres ont commencé à s'exprimer avec passion ou sérénité cette semaine, devant la commission parlementaire qui a entrepris l'audition et l'étude de quelque 200 mémoires venant des horizons les plus divers. C'est un exercice utile et salutaire, en dépit de ses vicissitudes et même des ratés de départ, qui peuvent laisser un arrière-goût amer.



Mgr Félix-A. Savard

Pour l'instant, ces conditions sont réunies, du moins chez les principaux participants.

Ce n'est pas à dire que le Dr Laurin est prêt à chambarder son projet au moindre coup de vent ou à céder devant le premier élan de voix. Mais je pense vraiment que cet homme est loin d'être machiavélique et veuille provoquer les affrontements pour le plaisir. Sa démarche est sincère et honnête. Il s'est dit disposé à proposer des modifications, dont certaines "pourront toucher le fond" de la législation. Il annonce des "changements significatifs" aux chapitres de la langue d'enseignement, de l'administration, des tribunaux et de l'Assemblée nationale.

Pour cela, et ce n'est que normal, M. Laurin attend les représentations qui lui sont faites en commission parlementaire, espérant qu'elles irons au-delà des cris du cœur.

De la même façon, je crois qu'il y a dans l'Opposition quelques députés qui sont prêts à rechercher des solutions équitables. Je pense en particulier à Mme Thérèse Lavoie-Roux, député de l'Acadie, qui n'a pas été "gâtée" par le pouvoir et ne se présente pas avec un tas de préjugés, mais avec une expérience irremplaçable.

A titre de présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), Mme Lavoie-Roux a pu vivre de près avec les difficultés et les embûches de la coexistence linguistique, dans le secteur le plus névralgique qui soit. Cette femme a des choses à dire et elle devrait être écoutée. Elle devrait en particulier cerner de plus près la délicate notion d'appartenance à la communauté anglophone sur laquelle elle se fonde pour délimiter l'accès à l'école anglaise. Elle devrait expliquer comment et pourquoi son "interprétation généreuse" au critère de la langue maternelle serait plus acceptable que les restrictions prévues au projet de loi.

Il me semble y avoir de ce côté un filon qui, s'il pouvait être retenu par le gouvernement, amoindrirait de façon sensible les tensions et les inquiétudes chez les anglophones.

En raison de son expérience de ministre responsable de la loi 22, l'apport de M. Fernand Lalonde ne sera pas à négliger non plus.

Si les libéraux ont peine à dégager un consensus, il en sera de même au sein de l'Union nationale. Car, pour peu qu'il ait quelque influence, le député de Pointe-Claire, M. William Shaw, ne sera pas d'une grande utilité. Ce n'est certes pas avec ses appels à la désobéissance civile que le député anglophone de M. Rodrigue Biron va faire avancer le débat sur les voies de la raison.



Dans les quelque 200 mémoires soumis aux députés, par ailleurs, il y aura certes beaucoup de verbiage, grand nombre de redites, des vœux pieux à la tonne. Mais à travers cette masse de documents indigestes à la longue, il peut y avoir des perles rares, des éclairs de génie, des éclaircissements utiles. Il y en aura sûrement, il faudra les saisir au vol et en tirer profit.

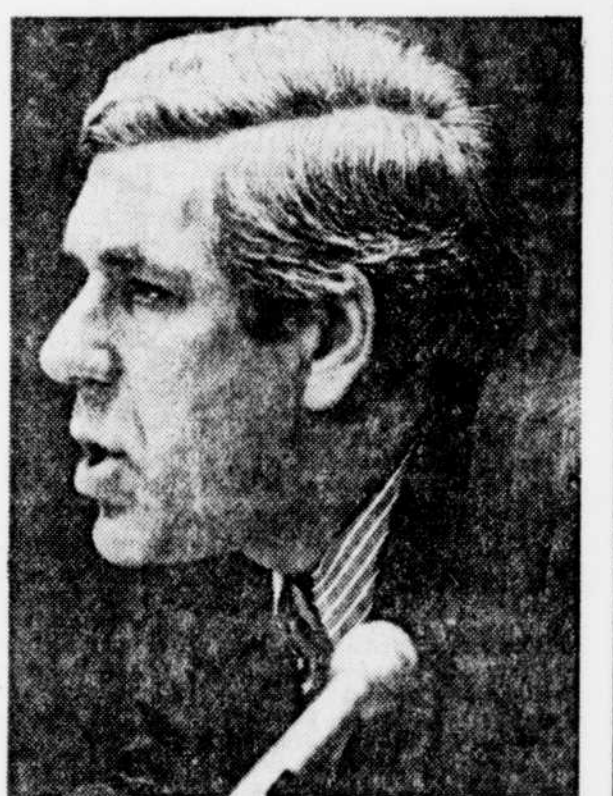
Non seulement les organismes et les citoyens doivent-ils obtenir l'attention des députés, encore faut-il qu'ils aient l'impression d'avoir été compris, ce qui est plus difficile parfois, surtout pour les non-initiés que l'appareil parlementaire impressionne ou intimide. Le citoyen ordinaire qui parle en son nom personnel a autant de poids que l'organisme au nom le plus ronflant, fort souvent, pour peu qu'on se donne la peine de l'écouter.



Après le pénible accès de procédure du premier jour, les députés ont heureusement retrouvé un peu de sang-froid. Pourvu que ça dure jusqu'à la fin du mois, et jusqu'au terme de l'autre mois. Car l'épreuve qui débute est épuisante et éreintante à plusieurs égards. Il serait dommageable de l'alourdir par des mesures dilatoires et des tactiques douteuses.

Entre Maurice Richard et Jean Béliveau, chacun a un choix à faire, mais personne ne détient toute la vérité et les Québécois ne se divisent pas en bons et en méchants.

La glace est mince et la patinoire exposée à tous les projecteurs de l'opinion publique!



Claude Castonguay

Elections fédérales et abolition des contrôles remises à plus tard

OTTAWA — Pour le premier ministre Trudeau qu'on pressait d'abolir les contrôles des prix et des salaires à la fin du mois en vue de brusquer un appel au peuple, les élections ontariennes sont fort décevantes.

M. Bill Davis devait réussir à recevoir un mandat majoritaire. Honnête, compétent, télégraphique, pourvu d'une caisse de trois millions de dollars pour la publicité, disposant d'une machine électorale à l'épreuve du temps, entouré d'une équipe solide, il passait en mesure de balayer l'opposition. Il n'est parvenu qu'à remporter sept sièges de plus. C'est par leurs propres efforts que les libéraux du Dr Stuart Smith ont délogé les néo-démocrates de M. Stephen Lewis de l'opposition officielle à Queen's Park.

Du même coup, un autre beau projet de M. Bill Davis entre au royaume des chimères. Le premier ministre de l'Ontario faisait grand cas de l'unité nationale: il donnait à entendre qu'il saurait rappeler René Lévesque à la raison, comme si l'on pouvait, en "convertissant" un Québécois éminent, effacer trois cents ans de nationalisme.

Chemin faisant, le champion de l'unité nationale ne s'oubliait pas. Il tendait ses filets du côté de 24 Sussex, et, pour commencer, il se serait organisé pour remplacer M. Joe Clark à la tête du parti conservateur. Il y comptait bien.

A Ottawa, les libéraux y comptaient bien aussi. Ils avaient une stratégie toute prête, en prévision d'une victoire majoritaire de M. Davis qui aurait accentué la discorde parmi les conservateurs fédéraux.

Le premier point de la stratégie concernait l'abolition du contrôle des prix et des salaires. Déjà, les grandes centrales syndicales et les représentants du patronat avaient secrètement consenti; ils étaient également disposés à promettre par écrit de suivre une politique de modération en matière de profits et de hausses salariales.

La paix étant signée avec la finance et les travailleurs, le chef libéral du Canada avait les mains



Jean-Marc Poliquin

libres pour exécuter le deuxième article de sa stratégie: décréter un appel aux urnes.

Les arguments ne manquaient pas. L'élection d'un gouvernement indépendantiste à Québec ne menaçait-elle pas les bases actuelles de la Confédération? L'adoption de la Charte du français ne commandait-elle pas un réaménagement profond des rapports linguistiques entre nos deux groupes culturels, réaménagement qui motiverait une consultation électorale à part? L'approche du référendum québécois n'est-elle pas de nature à conditionner les réflexes des neuf provinces anglaises qui voteraient massivement pour

le seul parti où les deux "races fondatrices" soient largement représentées?

C'est dans cette perspective que s'inscriraient diverses initiatives.

Ainsi, M. Ron Basford, procureur général du Canada, annonçait hier l'intervention d'un avocat fédéral dans l'action intentée à la Cour d'appel du Manitoba par M. Georges Forest. Ce dernier conteste la constitutionnalité de la "loi sur la langue au Manitoba", mesure qui date de 1890, mais qui exclut encore l'usage du français devant l'assemblée législative et les tribunaux de la province. L'intervention fédérale dans cette affaire démontre le sérieux de l'équipe Trudeau, quand elle souligne son vif intérêt pour les minorités françaises de la diaspora.

Autre démarche à noter, celle-là d'un caractère d'abord familial et d'ailleurs préparée depuis longtemps, le voyage par train de M. Trudeau et de ses trois enfants, d'Ottawa à Vancouver, au mois d'août. Le simple contact du public avec la famille, au hasard de l'arrêt dans les gares, vaudrait mieux que vingt réunions politiques.

M. Trudeau étant encore à Londres pour la réunion du Commonwealth, les dirigeants de la machine libérale devront attendre jusqu'au 16 juin au soir pour conférer avec lui sur l'opportunité de déployer maintenant le scénario qui postulait une solide victoire de M. Bill Davis.

Sans être dans le secret des dieux, on peut supposer que le premier ministre du Canada s'en tiendra à son propre jugement initial: garder les contrôles, continuer de remplir son mandat actuel.



Vertus et vices du plan Payette

par Michel Giasson

Si des reproches étaient adressés au régime actuel d'assurance-automobile, la proposition de Mme Payette s'est attiré tout autant de critiques: les uns trouvant le système trop généreux, les autres trop dangereux; les uns déplorant la trop grande intervention de l'Etat, les autres réclamant une plus grande étatisation. Chaque groupe se faisant l'interprète des besoins de l'automobiliste, en prend fortement la défense tout en cachant parfois mal une poursuite d'intérêts personnels.

1— Les objectifs

Le Livre bleu énumère toute une série d'objectifs poursuivis par le gouvernement:

- une indemnisation meilleure et rapide de toutes les victimes de dommages corporels;

- une compensation plus rapide des dommages matériels et un meilleur contrôle de l'évaluation et de la réparation des automobiles accidentées;

- une réduction du coût de l'administration de l'assurance-automobile;

- l'accessibilité de l'assurance à tous les automobilistes;

- une diminution de la fréquence et de la gravité des accidents;

- la promotion du développement des entreprises québécoises d'assurance;

— la canalisation vers le secteur public des fonds générés par l'assurance-automobile.

On peut louer la bonne volonté qui se manifeste dans les six premiers objectifs. Par contre, le dernier qui semble hors de son contexte est probablement plus près du grand objectif toujours présent mais non mentionné dans le Livre bleu, qui est de donner suite à toute une série de propos ou de promesses remontant à la campagne électorale.

2— Le Livre bleu

Le document présenté par Mme Payette est bien structuré et bien rédigé. Il est le résultat d'un bon travail d'équipe où l'on a pris soin de montrer les diverses alternatives plutôt que d'engloutir le lecteur sous des séries de statistiques. Il se lit bien et permet de saisir la situation dans son ensemble.

On a parfois l'impression que les rédacteurs furent pris par le temps. Ainsi, tout le domaine des véhicules commerciaux est ignoré et les problèmes de la responsabilité d'un Québécois dans le cas d'accident fait hors du Québec est traité en une demi-phrase.

Certaines conclusions font sourire par leur prétention. Par exemple à la page 30, on lit: "On peut aussi se demander si les assureurs ont fait preuve du dynamisme voulu pour conserver l'administration d'un régime qui a coûté plus de \$800 millions en primes en 1976". Qu'arriverait-il si on demandait au gouvernement de "faire preuve du

Après les deux premières tranches (jeudi et hier) qui ont porté sur une comparaison entre le régime actuel et le projet gouvernemental, Michel Giasson complète aujourd'hui le dossier sur l'assurance-automobile en analysant le contenu du plan Payette. Actuaire et diplômé en administration (M.B.A.), M. Giasson est responsable du nouveau programme de l'enseignement de l'assurance à l'université Laval.

dynamisme voulu pour conserver l'administration" de nos impôts?

3— Les plans

a) Indemnisation pour dommages corporels

Le Livre bleu propose une "réforme sociale", c'est-à-dire une façon tout à fait nouvelle de considérer l'indemnisation des victimes qui s'apparente plus à l'assurance sociale comme la RAMQ qu'à l'assurance individuelle. Cette réforme bouleverse le système de recours juridique et les façons d'indemniser en introduisant plusieurs nouveaux concepts dont le "no-fault", l'assurance obligatoire, l'indemnisation directe et les rentes indirectes.

Ceci aura pour avantage de permettre à toutes les victimes d'être compensées même si elles sont "responsables" et probablement d'accélérer les paiements dépendant de l'efficacité du mécanisme gouvernemental qui sera mis en place.

Par contre, ceci peut amener des situations qui seraient considérées comme indésirables dans le système "social" actuel. Par exemple, sous le nouveau régime, un conducteur en état d'ébriété qui tue un enfant sur le trottoir, frappe ensuite un immeuble et se blesse recevra possiblement jusqu'à 90% de son revenu net jusqu'à la fin de son invalidité tandis que les parents de l'enfant recevront \$2,000.

Avant que l'on puisse accepter une telle situation comme équitable, il est très important que la "réforme sociale" soit accompagnée d'une réforme tout aussi importante du code de la route et du code criminel de façon à ce que le responsable du "coût social" soit puni en conséquence.

De plus, plusieurs modes d'indemnités auront besoin d'être précisés, par exemple le cas des rentes versées à la veuve soutien de famille et à la victime qui est à la retraite.

Par ailleurs, en acceptant de doter le Québec du "régime le plus généreux en Amérique", il ne faudrait pas oublier que nous en paierons collectivement tous les coûts.

b) Compensation des dommages matériels

La notion d'assurance obligatoire de la responsabilité pour dommages matériels est excellente. Par contre, le montant de \$10,000 qui est proposé à cet effet est nettement insuffisant. Il devrait être d'au moins \$50,000 d'autant plus que le coût n'augmentera pas en proportion de l'augmentation des limites.

Toute mesure visant au contrôle de l'évaluation et de la réparation des automobiles accidentées aura des effets positifs sur le coût de l'assurance. Sur ce point, le nou-

veau régime présente une nette amélioration.

c) Coûts de l'administration

La partie du régime administrée par l'Etat réduira sensiblement les coûts d'administration. Cette réduction sera beaucoup plus le résultat d'un changement dans les lois que de l'efficacité de la gestion gouvernementale.

Comme ce nouveau régime aurait pu être administré par l'entreprise privée, il aurait été intéressant de comparer les coûts estimés sous cette administration et sous celle de l'Etat de façon à voir s'il y a économie ou seulement apparence d'économie.

d) Accessibilité

Le nouveau régime constituera un pas en avant dans ce domaine même si l'on a parfois exagéré le nombre des cas effectivement refusés sous le système actuel.

e) Diminution de la fréquence et de la gravité des accidents

Voilà la vraie mesure sociale qui réduira les coûts de l'assurance-automobile. Il ne faudra cependant pas s'attendre à des diminutions de court terme. Un programme basé surtout sur la publicité et l'éducation prend du temps à donner des résultats.

Ces mesures ne dépendent en aucune façon du régime d'assurance-automobile. Elles sont du ressort du gouvernement et elles auraient dû avoir été mises en place depuis des années.

f) Développement des entreprises québécoises d'assurance

Les assureurs québécois détiennent

conjointement entre 40% et 50% du marché de l'assurance-automobile. Il est difficile de voir comment leur développement sera favorisé par un régime qui enlèvera de 30% à 40% de leurs revenus. Par contre, la création d'une compagnie de réassurance à propriété conjointe des assureurs québécois et l'imposition de l'assurance obligatoire sont des mesures positives en ce domaine.

g) Canalisation de fonds vers le secteur public

Le Livre bleu ne précise pas la raison de cet objectif qui vient à l'encontre de l'objectif précédent. Il est difficile d'en voir la portée sinon au niveau politique. Serait-ce un avertissement que le reste des protections en assurance sera un jour étatisé pour aider le gouvernement dans son financement?

4— Le financement

a) Permis de conduire

Ce mode de financement peut s'avérer relativement simple à opérer surtout si le coût est uniforme pour tous les conducteurs. Cependant, si on veut tenir compte d'un dossier de conduite et ainsi charger plus à celui qui est responsable d'accident, on obtiendra à un double système de classification: un pour le régime d'Etat, l'autre pour le système privé.

b) Immatriculation

Ce mode de financement permet de tenir compte du genre de voiture. Ainsi, on pourrait charger moins pour la voiture qui offre plus de garantie de sécurité et diminuer ainsi le risque de réclamations élevées.

Perdants...

1— Pour les assureurs

Le nouveau régime signifie une perte de revenus de l'ordre de \$300 millions sans pour cela diminuer en proportion les problèmes administratifs. L'assurance est un des domaines où les Québécois excellent et on pourrait s'attendre d'un gouvernement nationaliste qu'il aide le développement de compagnies québécoises plutôt que diminuer leur rôle. Le régime proposé amènera plus de centralisation, possiblement plus de chômeurs et sûrement plus de fonctionnaires.

2— Pour les courtiers

Le courtier continuera à jouer son rôle de conseiller et d'intermédiaire. Cependant, il devra donner le même service qu'auparavant mais avec une base de revenu diminuée de 30% à 40%. Par contre, il est possible que si les compagnies ne réduisent pas les primes dans une telle proposition et que si l'assurance obligatoire amène des revenus supplémentaires de la part des non-assurés, le revenu du courtier ne soit pas tellement réduit.

3— Pour l'expert en sinistre

Son rôle futur est pour le moins incertain. Il devrait y avoir une nette diminution de la demande pour ses services. La venue des centres d'évaluation pourra créer certains débouchés mais bien en bas du niveau actuel.

4— Pour les avocats

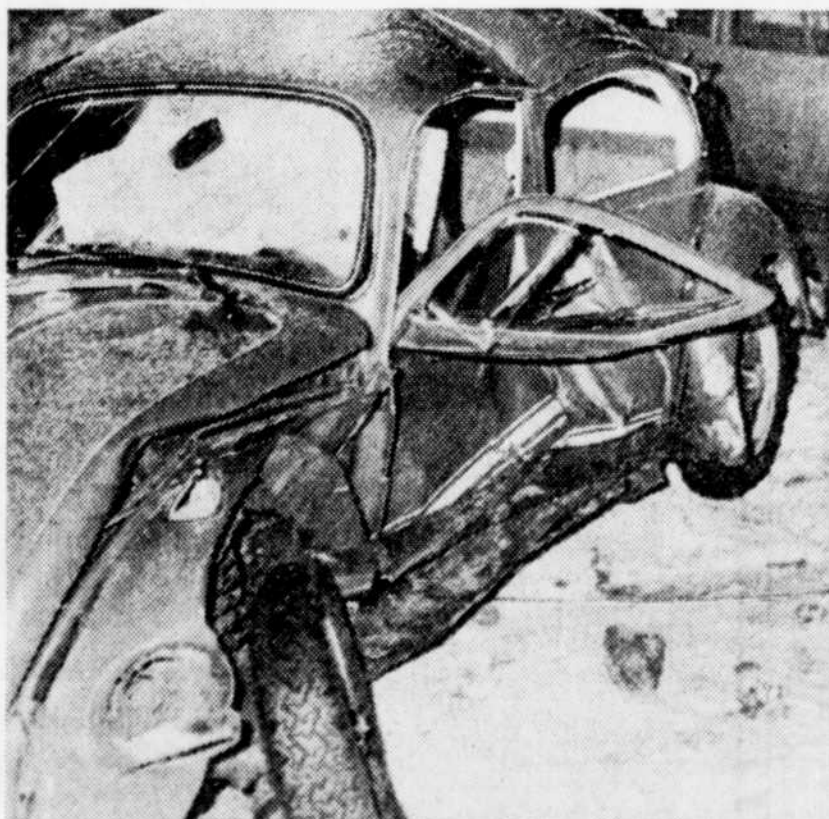
L'implantation de l'indemnisation sans égard à la faute pour dommages corporels et de l'indemnisation directe pour dommages matériels diminuera grandement le nombre de recours aux avocats.

Il reste la possibilité des appels à la Commission des Affaires sociales dans les cas où la victime n'est pas satisfaite de ses indemnités. Mais l'intention de donner à cette commission un verdict final (même si l'on peut prétendre qu'elle sera à la fois juge et partie) y limitera le rôle des avocats.

5— Pour l'automobiliste

Pour celui que tous veulent défendre, la situation est encore incertaine. Les indemnités seront appréciables mais la valeur du système ne se fera sentir que si les procédures sont abordables, les coûts non discriminatoires et les délais raisonnables. Tout ceci est loin d'être garanti. Ainsi, pour bien s'assurer, celui dont le revenu dépasse \$18,000 devra contracter trois polices au lieu d'une: le régime d'Etat, le régime privé et une assurance invalidité complémentaire. Lors d'une réclamation, il devra s'adresser à deux endroits: le régime d'Etat pour ses blessures et le régime privé pour son véhicule.

La répartition des coûts n'a pas encore été déterminée, mais à moins que le système soit bâti en



conséquence, il est fort probable que le bon conducteur paiera plus qu'avant tandis que le moins bon paiera un peu moins.

6— Pour le gouvernement

Le gouvernement semble être le grand gagnant. Il s'approprie une source de fonds, augmente le

champ de ses activités et s'ouvre la porte à une étatisation complète de l'assurance-automobile.

L'implantation

1— La partie initiale

Fort heureusement, l'étatisation intégrale de l'assurance-

et gagnants

automobile ne s'est pas faite le 16 novembre tel que l'avait promis plusieurs candidats. Mme Payette s'est donné le temps d'étudier la situation et d'arriver à un compromis.

Les visites récentes en province ont été plus caractérisées par l'effort de vente du ministre que par un désir d'écouter et de changer le projet suite à la consultation. Néanmoins, ceci a permis au gouvernement de gagner du temps et de réfléchir plus à fond avant de déposer le projet de loi. Aussi, on peut s'attendre à voir quelques modifications apportées au Livre bleu.

2— Le futur

Le futur se présente comme un immense problème de "management".

Le délai que s'est donné le gouvernement pour l'implantation est extrêmement court vu la nature des modifications à apporter. Il lui faut mettre sur pied toute une organisation, un système d'information, une équipe de fonctionnaires et tout un mode d'opération. La date du 1er janvier n'est pas réaliste et il est douteux que celle du 28 février dont on parle maintenant puisse être respectée.

Plusieurs étapes d'intégration restent encore à accomplir. Il faut

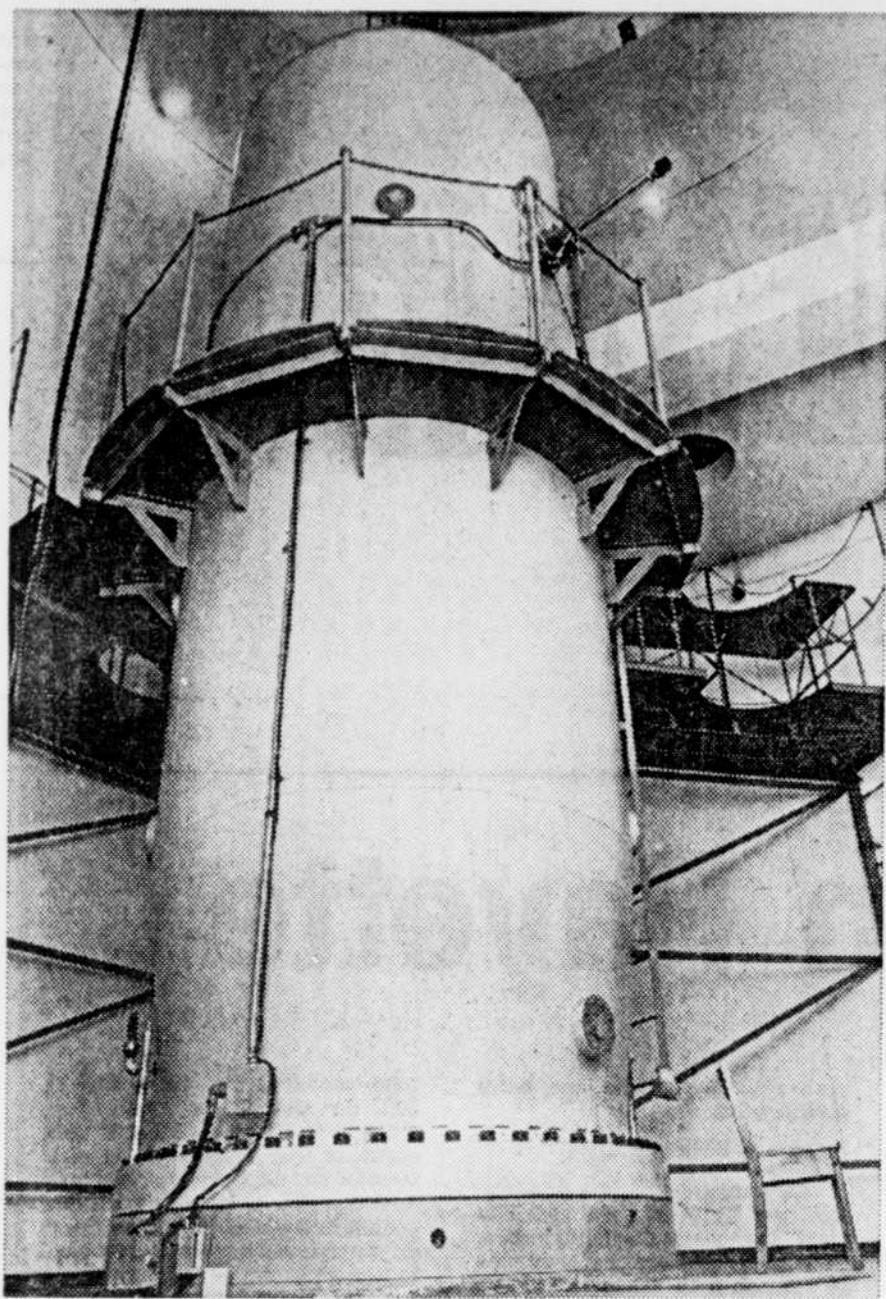
redéfinir le contrat statutaire et faire toute la description des protections offertes respectivement par le secteur public et le secteur privé. Les domaines des véhicules commerciaux et de la responsabilité hors du Québec restent à préciser.

Le système administratif doit être mis sur pied. La proposition de confier le tout à la Commission des accidents du travail n'est pas sans soulever bien des inquiétudes. La CAT n'est pas particulièrement réputée pour son efficacité. Elle est présentée dans un processus de changement et ses efforts de décentralisation hâtive ont déjà fait long feu face aux pressions du Syndicat des fonctionnaires. Il faut donc être optimiste pour espérer que la CAT réussira en quelques mois à se réorganiser pour donner plus efficacement ses services actuels et qu'en même temps elle réussira à absorber sans souci une partie de l'assurance-automobile.

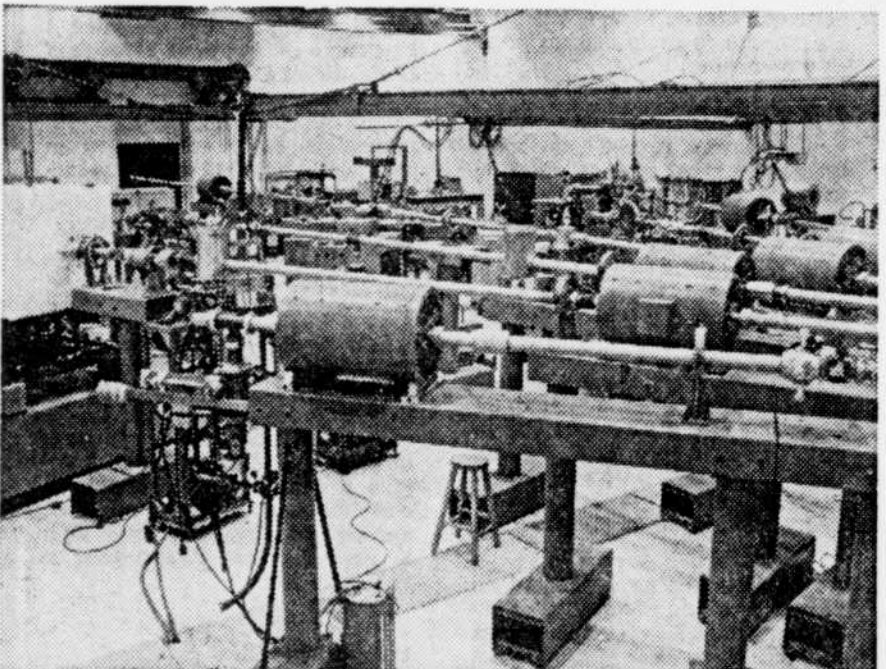
Les problèmes de "management" peuvent se révéler beaucoup plus difficiles à surmonter que les problèmes de compromis politique sur l'étatisation de l'assurance-automobile. Le système proposé peut fonctionner avec succès à condition qu'on se donne de part et d'autre les délais nécessaires à bien le planifier et bien le mettre en place.

la science

Sombre avenir pour les sciences nucléaires au Québec



L'accélérateur nucléaire Van de Graaf de Laval est placé dans une tour située au nord du Pavillon Vandry. C'est dans cet immense tube ci-haut que la réaction nucléaire se déroule.



La salle de cible où se transportent des faisceaux à différents montages expérimentaux.

par Maréchal FRANCOEUR

L'enseignement des sciences nucléaires est menacé d'extinction à plus ou moins brève échéance à l'université Laval. En septembre prochain, il n'y a aucune inscription en physique nucléaire. Les étudiants semblent peu encouragés à se lancer dans une carrière dont les sombres perspectives d'emploi dans cette sphère inquiètent. Bien plus, le Dr Claude Saint-Pierre, directeur du département de physique nucléaire à l'université Laval, affirme que si l'État du Québec ne fait rien pour les diplômés en sciences nucléaires, il faudra un jour, lorsque le nucléaire sera installé au Québec, aller chercher en Ontario des physiciens nucléaires puisque l'énergie atomique du Canada, maître d'œuvre du développement nucléaire au pays, favorise l'Ontario dans le domaine.

À la promotion de cette année, il y a huit étudiants qui ont reçu des diplômes, des doctorats ou des maîtrises en génie nucléaire. Depuis la fondation du département de physique nucléaire à Laval en 1942, sous l'égide du Dr Franco Rasetti, de l'équipe Fermi d'Italie, il est sorti de Laval une trentaine de diplômés en génie nucléaire. De ce nombre, un seul a pu trouver de l'emploi dans la médecine nucléaire, d'autres sont dans l'enseignement. Plusieurs sont dans l'informatique.

L'accélérateur nucléaire Van de Graaf de Laval pourrait cesser de former des diplômés si la situation de l'emploi ne s'améliore pas. Cet accélérateur à la disposition des chercheurs de Laval a nécessité un investissement considérable et une énorme somme de travail et d'ingéniosité de la part des professeurs et des étudiants qui ont fabriqué sur place une bonne quantité de pièces et d'instruments.

Paradoxe

Le monde scientifique intéressé dans le domaine de la science nucléaire est en présence d'un paradoxe de taille puisque le nucléaire s'installe au Québec. L'Hydro-Québec obtiendra en l'an 2000 la moitié de son électricité de l'énergie nucléaire. En outre, les compagnies pétrolières investissent davantage maintenant dans les gisements d'uranium que dans les recherches de pétrole.

Le Dr Claude Saint-Pierre s'inquiète de cette situation désastreuse pour l'avenir des sciences nucléaires et de la place des Québécois dans le domaine de l'énergie nucléaire au Canada.

"Le nucléaire, a-t-il dit, est essentiel au développement du Québec et ce serait dommage si nos jeunes gradués négligeaient la physique nucléaire parce que finalement ce serait le Québec qui serait pénalisé dans les prochaines années. Il y a un danger que lorsque le nucléaire sera installé pour de bon au Québec, il n'y aura plus de diplômés québécois pour s'en occuper et il faudra alors aller chercher des physiciens ailleurs et il faudra tout recommencer. Il se passera pour l'énergie nucléaire ce qui s'est produit pour l'Institut national de recherches scientifiques, il faudra aller chercher des chercheurs ailleurs."

Par ailleurs, le Dr Rodolfo Slobodrian, professeur en physique nucléaire à Laval, constate qu'il manque ici au Québec une conscience de l'importance du domaine nucléaire pour

l'avenir de la civilisation. Il n'y a pas vraiment une autre source d'énergie aussi concentrée et en pratique inépuisable, affirme-t-il.

Il va jusqu'à dire que la conquête du nucléaire permettrait en principe la survivance de l'homme même si le soleil cessait de fonctionner et de nous envoyer sa radiation. Bien plus, le nucléaire permettrait de rendre habitable d'autres planètes du système solaire et de coloniser la galaxie.

Les responsables

Les grands responsables du désintéressement des étudiants en physique nucléaire sont d'abord le gouvernement fédéral qui par l'intermédiaire d'Énergie atomique du Canada favorise l'Ontario dans le domaine de l'énergie nucléaire et l'Hydro-Québec qui n'engage pas de diplômés en physique nucléaire, même lorsqu'il s'agit de fonctions relevant du domaine nucléaire.

Le Dr Saint-Pierre déplore la situation à Gentilly. L'Hydro-Québec a confié à Énergie atomique du Canada le développement des deux premières centrales nucléaires au Québec, c'est-à-dire à Gentilly. Énergie atomique du Canada est installée en Ontario. De sorte, qu'à ma connaissance, il y a très peu de Québécois dans le projet.

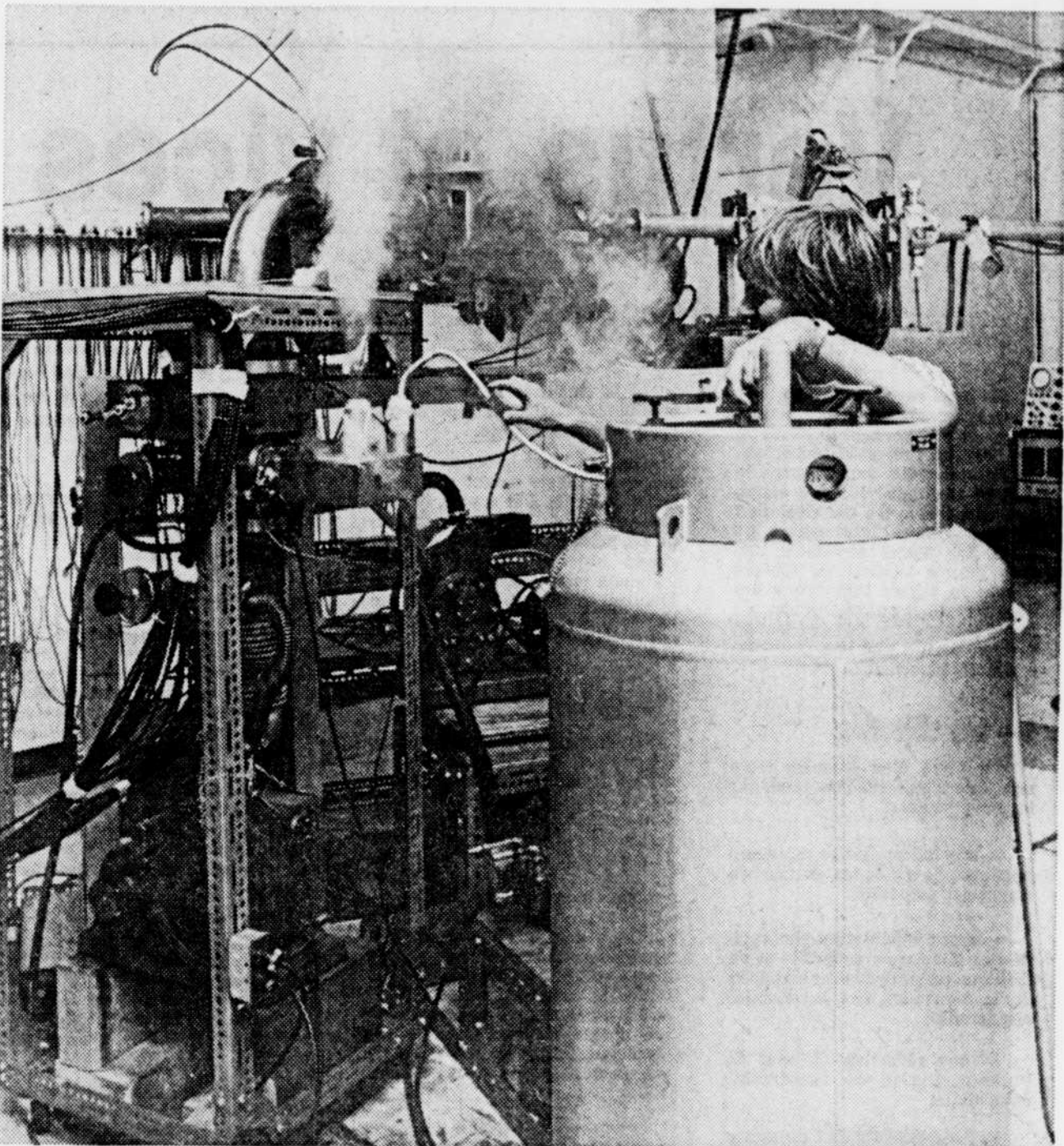
Au niveau de la province, c'est l'Hydro-Québec qui est le partenaire d'Énergie atomique du Canada et l'Hydro-Québec suivant les politiques qu'on peut voir dans les journaux exige continuellement l'engagement d'ingénieurs à l'exclusion des scientifiques qui pourraient participer à ces travaux-là.

D'après lui, cette limitation est très nuisible au développement du nucléaire au Québec et met en danger la formation de physiciens nucléaires à Laval. Les physiciens vont bien dans les domaines, mais à l'Hydro-Québec on refuse catégoriquement d'engager des physiciens.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec devra insister pour que l'énergie atomique du Canada emploie des physiciens nucléaires du Québec, lorsqu'il s'agit du développement de l'énergie nucléaire au Québec.

Au sujet de la campagne des écologistes, surtout des biologistes contre l'utilisation de l'énergie nucléaire, le Dr Claude Saint-Pierre et le Dr Rodolfo Slobodrian croient qu'il s'agit d'un écran de fumée afin de décourager le développement pacifique du nucléaire.

"Chaque découverte, affirment-ils, entraîne ses dangers, la chimie, on l'a vu à Seveso en Italie, l'hydraulique, on se souvient de l'enquête sur les conséquences de la rupture d'un barrage; l'automobile, ici surgissent les problèmes des accidents et de la pollution. Il faut bien prendre des précautions pour pallier les inconvénients. De là à tout bloquer, il y a une marge. Il ne faudra pas souligner-ils, que le Québec se laisse damer le pion dans le domaine du nucléaire.



Chambre à réaction. Un physicien remplit un piège à l'azote liquide afin d'obtenir un vide très poussé dans le montage expérimental. Beaucoup d'instruments et de dispositifs ont été fabriqués par les étudiants et les professeurs en physique nucléaire.

Salon

Carlain

Une championne se joint à l'équipe Carlain!

Monique Conti

Médaille d'Or "Coupe", Médaille d'Or "Coiffure et Profil" au Championnat de la coiffure du Québec 1977, et lauréate du Concours international "Beauty Show" à New York, vient de se joindre à notre équipe de maîtres-coiffeurs. Venez la consulter pour votre nouvelle coupe estivale, les résultats vous épateront!



Confiez à nos experts le soin de vous refaire une beauté pour l'été:

COIFFURE - ESTHÉTIQUE
ELECTROLYSE
SOINS DU CORPS
MANUCURE

Notre salon est ouvert le samedi et le lundi toute la journée.
Coiffeurs disponibles avec ou sans rendez-vous.

POUR UN RENDEZ-VOUS:
653-4049

Salon

Carlain inc.

toute une équipe!

3e étage, Place Laurier

AVIS

NOTRE MAGASIN SERA FERME LUNDI TOUTE LA JOURNÉE

POUR PRÉPARER NOTRE

VENTE ANNUELLE D'ÉTÉ

QUI COMMENCERA MARDI MATIN À 9:00

POUR PLUS DE DÉTAILS, VOYEZ NOTRE ANNONCE LUNDI

MAIS ATTENTION...

NOTRE SALON DE LA MARIÉE DEMEURE OUVERT
COMME À L'HABITUDE, LUNDI TOUTE LA JOURNÉE.

LOUSON LTEE

275 est, rue St-Joseph, Québec
entre Dorchester et Caron

L'Etat québécois n'est pas un Père Noël

par Pierre MARTEL

Tout en indiquant clairement que le gouvernement du Québec continuera à recourir aux services des ingénieurs-conseils, le ministre de la Fonction publique et vice-président du Conseil du Trésor, M. Denis de Belleval, a mis en garde les membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec, hier, contre la tentation de voir l'Etat comme un Père Noël.

"Même si le gouvernement a la ferme intention d'encourager les firmes privées de génie-conseil pour certains types de travaux (de pointe, excédentaires et projets spéciaux), il faut que les ingénieurs se rendent compte que l'entreprise privée demeure et doit demeurer le fer de lance de la promotion des ingénieurs," de dire le ministre.

Dans la même veine, M. de Belleval a suggéré aux ingénieurs de changer la direction de leur "lobbying". "Ce n'est pas auprès du gouvernement que vos "lobbyists" se-

ront efficaces. Ils ont de meilleures chances auprès de l'entreprise privée," a-t-il lancé.

Favoritisme

Le ministre a répété à nouveau que le principe de base de la future politique d'octroi de contrats aux professionnels de l'entreprise privée était d'éliminer toute forme de favoritisme.

"Dans la population, il y a beaucoup de scepticisme quand on fait une telle affirmation. De plus, je sais que certains ingénieurs du secteur privé sont également sceptiques puisqu'on dit que de jeunes ingénieurs péquistes ont eu des promotions depuis le 15 novembre," a lancé à la blague le ministre.

M. de Belleval a souligné que des directives très précises seront émises tant sur le mode de rémunération des professionnels que sur la sélection des firmes.

Au niveau de la sélection des

firmes, le ministre a révélé qu'une première consistait à monter un fichier de toutes les firmes disponibles.

Quant à la rémunération, les modes classiques (taux horaire et pourcentage du coût des travaux) continueront à être utilisés. Cependant, le gouvernement projette d'introduire la formule de rémunération par coûts d'objectifs. Autrement dit, dans ce dernier cas, le professionnel recevrait une bonification si la construction coûte moins cher que prévu.

Perspectives

Par ailleurs, le ministre de la Fonction publique a indiqué que l'adoption de la Charte du français allait contribuer à accélérer la "francophonisation" de la profession d'ingénieur au Québec. "On ne veut pas dépouiller les autres, mais on veut prendre ce qui nous revient", a-t-il précisé.

Citant le cas de l'Alcan qui songe à déménager son centre de recherches de Jonquière à Kingston en Ontario, M.

de Belleval a soutenu que le gouvernement du Québec n'avait pas l'intention d'accepter un pareil mouvement. "Ce que nous avons, nous tenons à le garder. Ce qui appartient aux autres, cela c'est négociable", a-t-il lancé en riant.

Faisant état du fait que les parcs d'ordinateurs sont concentrés à Toronto, le ministre a parlé de la nécessité d'une politique qui ira dans le sens des intérêts de la population et des ingénieurs du Québec.

Enfin, soulignant que seulement huit pour cent de la recherche technologique du fédéral est effectuée au Québec, M. de Belleval a affirmé que cela aussi devrait changer si on veut travailler à la promotion de nos ingénieurs.

Entrepôt de \$2 millions à Vanier

Paul Venne Inc., courtier et distributeur en alimentation dont le siège social est à Grand-Mère, construira un entrepôt frigorifique de \$2 millions à Ville Vanier afin de desservir plus adéquatement en produits congelés le marché de la région de Québec.

Les travaux de construction débuteront incessamment et le nouvel entrepôt devra être livré le 1er novembre 1977.

Paul Venne Inc., qui est la propriété de trois frères, Paul, Marcel et Jean-Louis Venne, est

implantée dans la région depuis 1969 et y réalisera en 1977 un chiffre d'affaires de \$9 millions.

Le nouvel entrepôt aura une superficie de 39.000 pieds carrés et un volume de 1.1 million de pieds cubes.



LE GOÛT DES AFFAIRES

"Le goût des affaires": tel est le titre d'une série d'émission télévisées, diffusées le dimanche matin à Télé-4, et d'une série d'articles publiés le samedi dans LE SOLEIL. Tous les jours, nous répondons dans LE SOLEIL aux questions qui nous proviennent à la suite de la diffusion de ces articles et émissions.

Un maillon de la chaîne alimentaire

par Réjean DANCAUSE

Mette en présence les vendeurs et les acheteurs, tel est l'objectif que s'est fixé M. Marcel Paquette, pd-g des Encans d'animaux de Québec Inc. de St-Romuald. L'encan, comme tel, n'est pas un intermédiaire puisqu'il n'achète ni ne vend aucun animal. Il met à la disposition des acheteurs et vendeurs des facilités physiques telles le parc d'attente pour les animaux, l'encan, les services d'inspection vétérinaire, etc...

Etablis depuis plus de 20 ans dans la région de St-Romuald, les

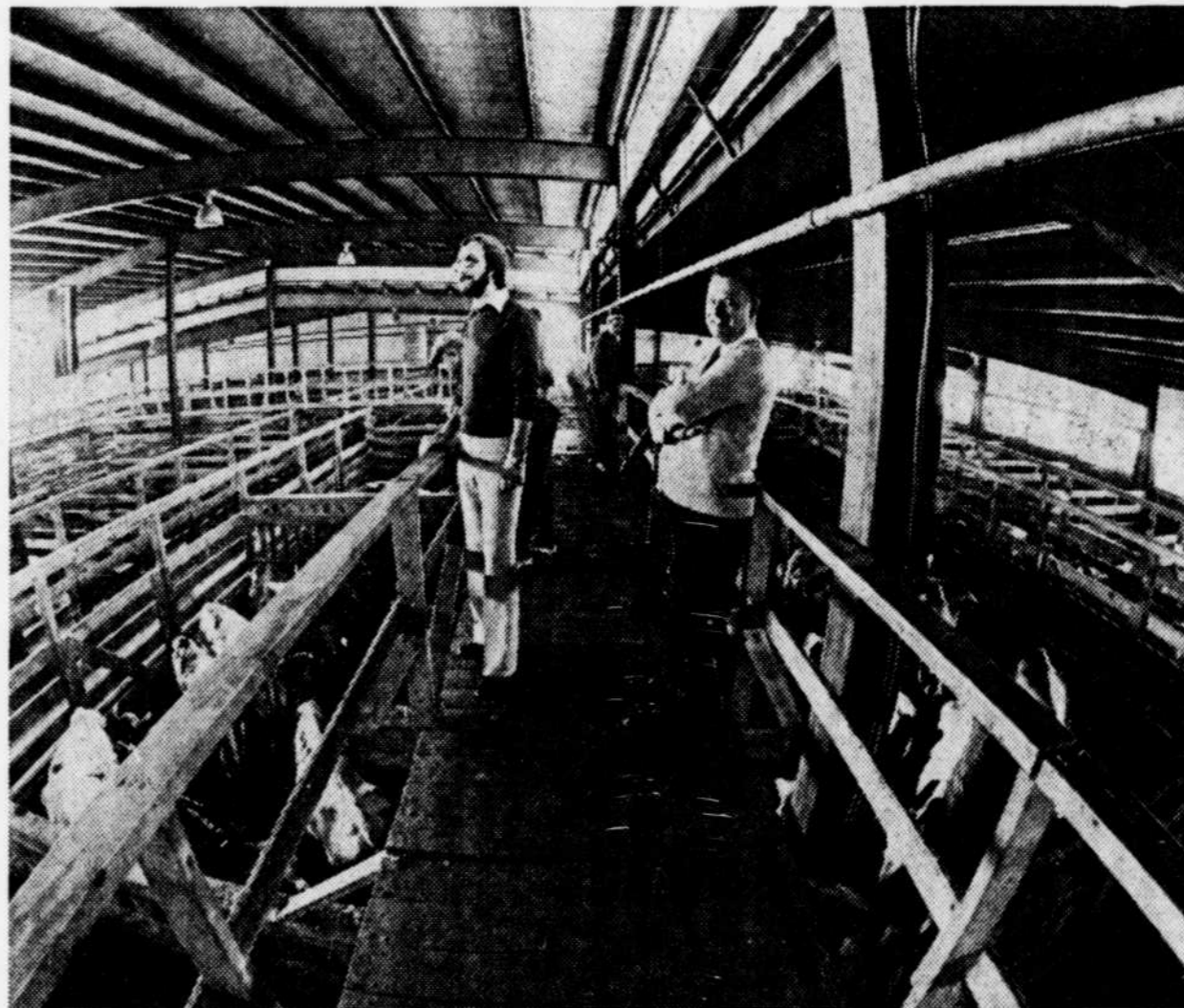
Encans d'animaux ont dû se relocaliser à deux reprises. La construction de la route 20 les oblige à trouver un nouvel emplacement qui, quelques années plus tard, devait être détruit par le feu. Maintenant située dans le parc industriel de St-Romuald, l'entreprise de M. Paquette envisage un avenir des plus prometteurs.

M. Paquette définit son entreprise comme étant un centre de service pour les agriculteurs. L'encan à bestiaux est le coeur autour duquel l'agriculteur devrait retrouver tous les autres services dont il a besoin: machine agricole, services

vétérinaires, agronomes, bureaux du ministère de l'agriculture, bref un agro-centre des plus complets.

Même si l'entreprise est active dans un secteur économique passablement cyclique, son taux de croissance est remarquable. Le nombre de bêtes transigées atteindra cette année les 200.000. Si le projet d'agro-centre se réalise comme prévu, M. Paquette prévoit accélérer le taux de croissance de son entreprise et ainsi être encore plus actif dans l'économie agricole de la région.

collaboration spéciale



M. Marcel Paquette (à droite) PDG des Encans d'animaux de Québec Inc. de St-Romuald et son fils François.

Les conseils de l'extérieur

par Jacques BERUBE

L'homme d'affaires a besoin de nombreuses informations pour prendre des décisions efficaces et pour orienter son entreprise. Il a besoin d'information sur des sujets tels que les caractéristiques du marché, les tendances et stratégies de la compétition, les fluctuations de prix, les différentes sources d'approvisionnement, etc...

Qu'il en soit à ses débuts ou qu'il ait déjà plusieurs années d'expérience, il ne peut pas tout connaître. Il doit utiliser de l'information et de nouvelles idées provenant de l'extérieur. Ces sources de conseils et d'information sont très nombreuses et elles ne sont limitées que par l'imagination des individus. Cependant, l'homme d'affaires est souvent réticent à consulter ou à explorer les sources de conseils ou d'information externes à son organisation. Souvent, il s'imagine être le seul à avoir une connaissance approfondie de son entreprise et pense que personne d'autre ne peut l'éclairer convenablement. Dans d'autres cas, il s'imagine que le coût est trop élevé et qu'il ne peut pas se le permettre. Enfin, d'autres n'en sentent tout simplement pas le besoin.

L'homme d'affaires a souvent tendance à oublier qu'il existe plusieurs sources d'information ou de conseils qui ne lui coûtent absolument rien ou presque et qu'il peut utiliser à sa discrétion.

Les clients de l'entreprise

Les clients constituent un grou-

pe capable de fournir de l'information significative à l'homme d'affaires sur ce qu'il devrait améliorer dans son entreprise. Leurs contacts étroits avec l'entreprise leur permettent d'évaluer ses points faibles et d'indiquer clairement les améliorations à apporter. De plus, les clients ont souvent de l'information sur les caractéristiques de la compétition et sur l'envergure des services qui sont offerts. Quant aux moyens pertinents de recueillir ces informations, mentionnons l'entrevue personnelle, le mini-questionnaire sondage écrit ou téléphonique.

Les fournisseurs d'entreprise

Dû à leur désir de servir l'entreprise en tant que client potentiel et dû à leur position sur le marché, les fournisseurs sont une source efficace et peu coûteuse d'obtenir des conseils et de l'information. Cependant, il faut s'assurer que cette information demeure objective car le désir de vendre peut biaiser la qualité de l'information. Leurs départements de recherche et de services techniques ainsi que leurs employés spécialisés peuvent fournir de l'information très utile à la prise de décision.

Les associations d'hommes d'affaires

Les réunions tenues par ces associations ou regroupements constituent une occasion pour le chef d'entreprise de discuter avec ses confrères de problèmes inhérents à son entreprise ou à une

industrie donnée. Ces contacts avec l'extérieur lui permettent souvent de se recycler et de puiser dans de nouvelles sources d'idées. Ces rencontres donnent l'opportunité de percevoir des problèmes communs sous des angles différents.

Les banquiers

Leurs fonctions et leurs connaissances de l'entreprise permettent aux banquiers d'analyser objectivement les points faibles et les points forts de votre entreprise. Suite à une analyse financière complète, ils sont en mesure de conseiller le chef d'entreprise sur les correctifs à apporter. Certaines banques offrent les services gratuits de conseillers en gestion et elles mettent à la disposition des hommes d'affaires des programmes de formation spécialisés.

Les revues spécialisées

Ces publications aident le chef d'entreprise à se garder conscient des nouveaux développements dans un secteur d'opération spécifique. Elles fournissent de nouvelles idées et de nouveaux moyens d'opérer plus efficacement. Elles permettent à l'homme d'affaires d'entrer en contact avec des entreprises pouvant être en mesure de l'aider à solutionner certains problèmes spécifiques.

Les sessions d'études et les séminaires spécialisés

La participation à des sessions

d'études permet au chef d'entreprise d'entrer en contact avec le monde extérieur pour discuter de problèmes communs. Cependant, pour que ce moyen soit une source de nouvelles idées et d'information, les séminaires doivent être choisis avec soin et ils doivent rencontrer des besoins précis.

Les universités et les collèges

Les départements et les facultés des sciences de l'administration sont intéressés à fournir de l'assistance à l'entreprise, soit par l'intermédiaire d'un stage pour un étudiant, soit par l'intermédiaire de projets de consultation pour un groupe d'étudiants. Ils possèdent, dans certains cas, un organisme de

consultation en administration, opéré conjointement par des professeurs et par des étudiants. Le chef d'entreprise peut jouir de leur assistance technique en autant qu'il réponde à certains critères et qu'il puisse leur consacrer une quantité raisonnable de temps et d'énergie.

Le gouvernement et les organismes para-gouvernementaux

Les différents paliers gouvernementaux ont mis au point de nombreux organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux ayant pour objectif d'aider l'entreprise. Parmi les plus connus, il y a la Banque fédérale de développement, la Société de développement industriel, le ministère de l'Expansion économique régionale, le CRIQ, le ministère de l'Industrie et du Commerce provincial et fédéral.

les commissions de développement industriel, etc... Ces organismes offrent au chef de l'entreprise différents moyens d'assistance ayant pour but de solutionner ses problèmes.

Bref, les sources d'assistance et de conseils provenant de l'extérieur sont très nombreuses. Les utiliser judicieusement pourrait parfois faire toute la différence entre le succès d'une entreprise ou un demi-succès. On dit souvent que l'expérience est la somme de nos erreurs, mais on pourrait de plus ajouter que c'est aussi la somme des erreurs des autres, à la condition toutefois d'y prêter une oreille attentive.

collaboration spéciale

Dépôt initial minimum \$5,000

DÉPÔTS GARANTIS
DÉPÔTS GARANTIS
DÉPÔTS GARANTIS
DÉPÔTS GARANTIS

1an: 8%
2ans: 8 1/4%
5ans: 9 1/2%

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

INTÉRÊT ANNUEL



Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou directement à la Fiducie du Québec, au soin de: Mlle Louise Carrier
FIDUCIE DU QUÉBEC
2500, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2L1
Tél.: 651-5225

Investors
LES SERVICES INVESTISSEURS LIMITÉS



F. Vallières

Monsieur L. Larochelle, vice-président régional de l'Est du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Fernand Vallières au poste de Directeur régional du Bureau d'Investors de Québec.

M. Vallières, auparavant de Chicoutimi, a fait preuve d'une grande capacité de production et de gestion depuis qu'il est entré au service de la compagnie en mai 1975. Il est devenu gérant de district en décembre de la même année.

Munis d'une gamme étendue de programmes d'épargne, de placement et de services de protection familiale, les Représentants Investors sont en mesure d'offrir les services de planification financière qu'offrent habituellement les banques, les caisses populaires, les agents de change, les compagnies de fiducie et les compagnies d'assurance — le tout présenté dans l'intimité du foyer du client. (ANN.)

Même rendement pour les deux nouveaux types d'obligations d'épargne du Canada

Q. — Vous avez annoncé la semaine dernière que le ministère des Finances, à Ottawa, va introduire l'autonomie prochain de nouvelles catégories d'obligations d'épargne, soit des obligations à intérêt composé et des obligations à intérêt simple. Serait-il possible de savoir quel type d'obligation offre un rendement plus élevé? Quelle obligation est la meilleure? Pourquoi a-t-on éliminé l'obligation avec coupons? Que puis-je faire si je détiens une obligation de \$1,000 et que j'ai besoin de \$500 seulement en argent liquide? C.T. Québec.

R. — En réponse à votre première question, il convient de souligner que les deux nouveaux types d'obligations d'épargne du Canada font partie d'une même émission. Par con-

Quelle obligation est la meilleure
Il n'est pas facile de désigner quelle obligation est la meilleure. Cela dépend, évidemment, des objectifs personnels de chaque individu. En général, on peut prévoir que les gens, qui désirent voir leurs épargnes s'accumuler, préfèrent l'obligation à intérêt composé tandis que ceux qui veulent obtenir un revenu stable de leurs investissements choisiront l'obligation à intérêt régulier. On peut également prévoir que certaines personnes désirent se procurer des obligations des deux types afin d'obtenir un dosage approprié de revenu stable et de croissance du capital.

Au sujet de votre troisième question concer-

coupons sont encaissés annuellement.

En second lieu, il n'était pas facile de les remplacer en cas de perte ou de vol. En outre, l'élimination du système à coupons va mettre semblablement, un terme à l'activité des fraudeurs de tout acabit.

Selon les autorités fédérales, la suppression de l'obligation à coupons "facilite l'emploi de la technologie moderne et permet l'élaboration d'un instrument susceptible de mieux répondre aux attentes et exigences des épargnants".

Enfin, pour répondre à votre dernière question, disons qu'une obligation de \$1,000 peut être échangée contre deux obligations de \$500 de la même émission. Ainsi, si vous avez besoin de \$500 seulement en argent liquide, vous n'avez pas à encaisser le plein montant d'une obligation de \$1,000. Ajoutons qu'il est possible également de consolider deux obligations de \$500 en une obligation de \$1,000.

Héritage sous forme de rentes mensuelles

Q. — Votre chronique m'intéresse beaucoup et je viens à mon tour vous poser des questions. Dans mon testament, je voudrais donner à un de mes enfants son héritage sous forme de rentes mensuelles plutôt qu'un montant global. Est-ce possible? Pour une rente de \$400 par mois, combien dois-je disposer? Dois-je placer ce capital en fiducie? Quelle est la procédure à suivre? M.G. Québec

R. — Vous pouvez sûrement remettre à un de vos enfants son héritage sous forme de rentes. Cependant, il est difficile de déterminer le montant exact dont vous aurez be-

soin pour ce faire. Vous ne donnez pas suffisamment de détails pour me permettre de vous répondre d'une façon appropriée. Quelle sera, par exemple, la durée de la rente? Quel est l'âge du bénéficiaire? Son sexe? Quel véhicule de placement utiliserez-vous? etc.

Si vous achetez une rente viagère, il vous faudra faire du magasinage afin de pouvoir comparer les bénéfices et les coûts des rentes de diverses compagnies d'assurance-vie. La question des garanties est très importante.

Si vous n'achetez pas de rente viagère, il faudra examiner avec soin les propositions des autres institutions financières.

Dans bien des cas, il est avantageux de placer ses capitaux en fiducie, principalement si les actifs sont importants et englobent des biens immobiliers.

Vous ne devez pas hésiter à recourir aux services d'experts en planification successorale pour réaliser pleinement votre objectif, et atténuer autant que possible l'impact fiscal.

Écrivez-nous!
Nous invitons cordialement nos lecteurs à soumettre leurs questions ou problèmes sur la gestion de leurs économies, le placement et la finance en général.

Les lettres devront être signées et comporter le nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur afin de vérifier l'authenticité si besoin est.

Prière d'adresser votre correspondance à:

Chronique "Votre argent"
LE SOLEIL Ltée,
390, rue St-Valier est,
Québec, G1K 7J6

PERSPECTIVE TRAVAIL

NOMINATION



Rolande G. St-Arnaud

Le Conseil d'Administration de Perspective Travail Inc. annonce la nomination de Mme Rolande G. St-Arnaud comme Présidente de la compagnie. Spécialisée dans le domaine de placement de personnel temporaire et permanent, cette nouvelle compagnie a son bureau principal et siège social au 2, Place Québec, Suite 340, Québec, Québec, G1R 2B5. Téléphone: (418) 647-4700 (ANN.)

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud (rand)	1.2280
Allemagne de l'Ouest (mark)	4515
Australie (dollar)	1.1815
Autriche (schilling)	0.637
Belgique (franc convert.)	0.296
Bermudes (dollar)	1.0690
Bésil (cruzeiro)	0.778
Bulgarie (lev)	1.1046
Chine (renminbi)	0.5775
Colombie (peso)	0.290
Danemark (couronne)	1.785
Espagne (peseta 'A')	0.1545
Etats-Unis (dollar)	1.05260
France (franc)	2.155
Grèce (drachme)	0.294
Hong Kong	2.230
Hongrie (forint)	0.506
Inde (roupie)	1.215
Italie (lire)	0.01205
Japon (yen)	0.00885
Mexique (peso)	0.467
Norvège (couronne)	2.025
Nlle-Zélande (dollar)	1.0275
Pays-Bas (florin)	0.4315
Pologne (zloty)	0.555
Portugal (escudo)	0.277
Roumanie (leu)	2.128
Roy-Uni (livre sterling)	1.8151
Suède (couronne)	2.415
Suisse (franc)	2.275
Tchécoslovaquie (couronne)	1.885



M. GUY BRETON

Les associés de Laliberté, Lanctôt, Morin & Associés et de Coopers & Lybrand ont le plaisir d'annoncer l'admission de M. Guy Breton, C.A., comme membre de leurs sociétés. Monsieur Breton exercera sa profession au bureau de Québec avec les autres associés résidents, soit l'associé directeur M. Marius Laliberté, MM. Roland Bédard, Marc-E. Martel, Roland Boillard, Pierre Gariépy, Jacques Marquis, Jaquelin Léger et W.G.K. Boden de même que M. John H.C. McGreevy qui agit comme Conseiller.

Laliberté, Lanctôt, Morin & Associés est une firme québécoise dont les membres sont également des associés de Coopers & Lybrand, un cabinet de comptables agréés qui opère à travers tout le Canada et qui fait partie de la société internationale portant le même nom. (ANN.)

Peu de francophones chez les ingénieurs

par Pierre MARTEL
En 1973, sur les 18,000 diplômés en génie oeuvrant au Québec, seulement 48,2 pour cent d'entre eux étaient francophones, selon une étude menée en collaboration par la Régie de la langue française et une firme privée.

Toutefois, il faut au départ apporter une nuance de taille au pourcentage cité plus haut. En effet, pour les francophones, l'étude entend une personne dont la langue d'usage est le français et le lieu d'obtention du diplôme le plus élevé est le Québec.

Si on se concentre sur les diplômés ayant obtenu leur diplôme le plus élevé au Québec, on s'aperçoit que 68,5 pour cent de ces diplômés sont des francophones.

Selon la définition retenue par la Régie de la langue française, l'importance des francophones se manifeste surtout dans l'agriculture, la chasse et pêche (100 pour cent), l'administration provinciale (94,1 pour cent), l'administration municipale (90,5 pour cent) et l'enseignement (71,6 pour cent).

A l'inverse, l'importance des francophones est à son plus bas niveau dans le secteur manufacturier (31,7 pour cent), la finance (31,8 pour cent), la santé (32,4 pour cent) et le secteur minier (34,8 pour cent).

La situation n'est cependant pas aussi catastrophique qu'on semble l'indiquer. En effet, un autre tableau révèle que l'importance des ingénieurs francophones est toujours plus élevée pour les groupes d'âge plus jeunes.

SEMINAIRE SAINT-AUGUSTIN
OBLIGATIONS PREMIERE HYPOTHEQUE A FONDS D'AMORTISSEMENT 11%, SERIE "B" A VIS DE RACHAT PARTIEL POUR LE FONDS D'AMORTISSEMENT
Aux détenteurs des obligations première hypothèque à fonds d'amortissement 11%, Série "B", échéant le 15 juillet 1988 de Séminaire Saint-Augustin.

Avis est par les présentes donné que les obligations première hypothèque à fonds d'amortissement 11%, Série "B", ci-après énumérées et choisies par tirage au sort, seront rachetées le 15 juillet 1977, date dite de rachat, à même les arguments disponibles au fonds d'amortissement, le tout suivant les dispositions d'un acte de fiducie supplémentaire portant la date officielle du 14 juillet 1976, enregistré à Québec, sous le numéro 222.124 et souscrit par Séminaire Saint-Augustin en faveur de Trust Général du Canada comme fiduciaire.

Le prix de rachat desdites obligations ainsi appelées pour rachat consiste en la valeur nominale et en intérêts au telle valeur nominale courus et impayés à ladite date de rachat, soit le 15 juillet 1977.

Les intérêts et le principal seront payés audit détenteur à la date de rachat à toutes succursales au Canada de la Banque Canadienne Nationale au choix de détenteur sur présentation et remise de son titre avec tous les coupons numéros 3 datés du 15 janvier 1978 et suivants attachés.

Avis est de plus donné que lesdites obligations première hypothèque à fonds d'amortissement 11%, Série "B", ci-après énumérées, non présentées pour rachat le 15 juillet 1977, continueront de porter intérêt à compter de cette date.

Obligations à coupons de 8000 comportant préfixe BD rachetées:
BD 020
031
Obligations à coupons de \$1,000 comportant préfixe BM rachetées:
BM 0001 0160 0433 0638
0052 0174 0473 0701
0076 0181 0511 0726
0098 0408 0526 0785
0143 0428 0558

Sillery, le 7 juin 1977
SEMINAIRE SAINT-AUGUSTIN
par TRUST GENERAL DU CANADA
1091, ch. des St-Louis, Sillery
Fiduciaire.

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a fermé hier à Montréal en hausse de 19-100, soit à \$1.0566, et la livre sterling, en hausse de 37-100, soit à \$1.8163.

l'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évalue l'argent canadien, hier, à \$4.656 l'once de Troyes.



marcel boutin
votre argent

séquent, ils ont la même structure d'intérêt et le même rendement annuel moyen à l'échéance. Ajoutons que l'intérêt sera versé annuellement sur les obligations à intérêt régulier. Par ailleurs, les obligations à intérêt composé permettront de capitaliser l'intérêt à un taux annuel de réinvestissement garanti jusqu'à l'encaissement ou à l'échéance. Malheureusement, nous ignorons présentement ce que rapporteront les obligations d'épargne qui seront mises en vente cet automne. Ce n'est qu'à ce moment-là que les modalités de la nouvelle émission seront rendues publiques.

nant l'élimination de l'obligation à coupons, il semblerait que la décision du ministère des Finances repose sur plusieurs facteurs. En premier lieu, les coupons étaient plutôt difficiles à manier et impossibles à traiter mécaniquement. Au cours des années, la popularité croissante des obligations d'épargne s'est accompagnée d'une augmentation substantielle du nombre d'obligations en circulation. Et comme au-delà de 90 pour cent de ces obligations sont à coupons, il s'ensuit que le nombre de ceux-ci est très considérable. Indépendamment, on estime que plus de 14 millions de

Les ingénieurs absents des débats publics

par Pierre MARTEL
Le directeur du complexe aéro-portuaire de Mirabel, M. André Marcoux, a reproché aux membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), hier, d'être absents des grands débats publics.

A titre d'exemple, M. Marcoux trouve incroyable qu'aucune association d'ingénieurs n'ait participé au grand débat sur l'énergie, en février 1977. "Seulement trois ingénieurs ont présenté des mémoires au ministre Joron et ils l'ont fait à titre individuel", a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Marcoux, lui-même un ingénieur, a reproché à l'Ordre des ingénieurs de défendre ardemment la position des ingénieurs-conseils alors qu'avant tout l'OIQ est là pour défendre l'intérêt public.

Le directeur du complexe aéro-portuaire de Mirabel estime que les ingénieurs-conseils doivent se défendre eux-mêmes. "Qu'ils rencontrent les dirigeants de l'Etat et qu'ils négocient avec eux. A mon avis, il s'agit d'un problème de relations bilatérales entre l'Etat et les ingénieurs-conseils. L'Ordre des ingénieurs n'a pas d'affaire à

les défendre. Ils sont assez grands pour le faire eux-mêmes", a-t-il lancé.

Quant aux tentatives des ingénieurs-conseils de limiter le génie maison (les gouvernements embauchent leurs propres ingénieurs plutôt que de recourir à l'entreprise privée), M. Marcoux trouve qu'elles manquent de sérieux. "Si les ingénieurs-conseils sont aussi connus sur les plans international ou national, ils ne devraient pas craindre la concurrence de l'Etat", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, l'adjoint au président de la compagnie John Labatt Ltd et ancien ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, a invité les ingénieurs à assumer plus de responsabilités sociales. Il les a invités à participer davantage dans leur milieu respectif.

"Vous formez une catégorie qui a beaucoup reçu de la société. Il n'est que normal que vous en donniez un peu à votre communauté", a précisé celui qui, en plus d'être ingénieur et administrateur, a été en politique pendant sept ans.

D'autre part, M. Saint-Pierre a mis en doute la possibilité d'éliminer toute forme de favoritisme dans l'adjudication des contrats gouvernementaux.

"Quel que soit le système retenu pour l'embauche de professionnel, il y aura toujours un jugement humain

qui interviendra. Le ministre Bérubé a parlé d'un comité de fonctionnaires pour dépolitiser l'octroi de contrats. C'est changer le mal de place. Il suffira qu'un fonctionnaire soit plus brillant que les autres membres du comité pour faire triompher son choix", d'expliquer le conférencier.

Toutefois, M. Saint-Pierre a fait une suggestion pour améliorer le système actuel. Il souligne que l'Etat devrait faire connaître publiquement ses besoins des mois à l'avance. Ainsi, toutes les firmes pourraient se préparer et être en mesure d'être dans la course pour l'obtention du contrat.

Dirigeants d'entreprises La BFD peut-elle vous aider?

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

Mercredi, 15 juin
REGION de STE-MARIE (BCE)

M. André Jarry
sera au Centre de la Main-d'œuvre du Canada (St-Marie), prendre rendez-vous à 387-2915 ou Québec (681-6341).

Mercredi, 15 juin
REGION de SCOTT-JONCTION

M. Langis Beizile
sera dans votre région, prendre rendez-vous au bureau de Lévis (837-0282).

Judi, 16 juin
REGION de ST-GEORGES (BCE)

M. Marcel Paquette
sera au Centre de la Main-d'œuvre (St-Georges), prendre rendez-vous à 229-8806 ou Québec (681-6341).

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES
QUEBEC — 925, Chemin St-Louis, G1S 1C1 (681-6341)
LEVIS — 113 ouest, St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)

Hausse du PNB inférieure à 4%

OTTAWA (PC) — Selon le président de l'Association des banquiers canadiens, M. Rowland C. Frazee, la croissance de la production nationale brute progressera à un rythme de moins de quatre pour cent, au regard de 4,6 pour cent en 1976.

en maintenant la lutte à l'inflation.

Dans son rapport à l'assemblée annuelle de l'Association, hier à Ottawa, M. Frazee, a recommandé que le gouvernement adopte des politiques visant à encourager les investissements et à accroître la productivité, tout

M. Frazee, qui est vice-président et directeur général de la Banque Royale, a d'autre part assuré que le produit national brut progressera à un rythme de moins de quatre pour cent, au regard de 4,6 pour cent en 1976.

Il a par ailleurs déclaré que, pendant le dernier exercice financier, les revenus des banques avaient été inversés à un demi-cent par dollar de l'actif.

FIDUCIE PRET ET REVENU
Dividende no 52
Avis est donné que le Conseil d'Administration de FIDUCIE PRET ET REVENU a déclaré un dividende de 12% cents par action classe "A" payable le 15 juin 1977 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 10 juin 1977.
PAUL TARDIF
Secrétaire.
Québec, le 10 juin 1977.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndicat soussigné, le 28e jour de juin 1977, à 2:30 heures de l'après-midi, à son bureau, 425 est, boulevard Charest, Québec, pour l'achat des actifs suivants:
LOT #1 Roulotte 35 pieds, année 1975
Endroit: Rue Principale, Gaspé
LOT #2 Roulotte meublée 68 pieds
Endroit: Chez M. Paul-Aimé Richard, Route 132, Rivière-au-Renard
LOT #3 Autobus G.M.C., année 1974, 48 passagers
Endroit: Chez M. Conrad Robinson, Rivière-au-Renard
LOT #4 Autobus G.M.C., année 1974, 48 passagers
Endroit: Chez M. Léo Sylvestre, rang St-Narcisse
LOT #5 Autobus Dodge, année 1974, 15 passagers
Endroit: Chez M. Léo Sylvestre, rang St-Narcisse
LOT #6 Automobile Chrysler Custom, année 1974
Endroit: Chez M. Gérard Plourde, Rivière-au-Renard
LOT #7 Automobile Chrysler Newport, année 1975
Endroit: Chez M. Gérard Plourde, Rivière-au-Renard
LOT #8 Automobile Chrysler Newport, année 1975
Endroit: Chez M. Arthur Samuel, Rivière-au-Renard
LOT #9 Bussette Dodge, année 1975
Endroit: Chez M. Gérard Plourde, Rivière-au-Renard
LOT #10 Automobile Chrysler Newport, année 1976
Endroit: Chez M. Arthur Samuel, Rivière-au-Renard
LOT #11 Autobus Blue Bird, année 1974, 56 passagers
Endroit: Chez M. Léo Sylvestre, rang St-Narcisse
LOT #12 Ford 1975 avec grappe
Endroit: Chez M. François Cotton, Rivière-au-Renard
LOT #13 Autobus International, année 1971, 72 passagers
Endroit: Chez M. Arthur Samuel, Rivière-au-Renard
LOT #14 Autobus Chevrolet, année 1968, 54 passagers
Endroit: Chez M. Gérard Plourde, Rivière-au-Renard
LOT #15 Souffleur à neige de marque Blanchet
Endroit: Chez M. Marc Ouellet, Petit-Cap
LOT #16 Tracteur Case 1030, année 1968
Endroit: Chez M. Marc Ouellet, Petit-Cap
LOT #17 Immeuble: La subdivision deux du lot originaire deux cent trente-trois du rang Nord de la rivière Canton Fox.

Toute soumission devra être cachetée et, sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION RE: LUCILLE CLAVET DERY & LEONARD DERY". Une soumission globale peut être faite ou pour chaque lot séparément.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, fait à l'ordre du syndicat et représentant 15% de la soumission. Aucune soumission non cachetée ne sera acceptée.

Tous les dépôts seront remis aux soumissionnaires si la soumission est rejetée; par contre, tout soumissionnaire qui retirera sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis de rejet ou d'acceptation, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts, ou si le soumissionnaire, dont la soumission a été acceptée ne concrétise pas la vente, verra également son dépôt confisqué.

INSPECTION
Les actifs pourront être inspectés aux endroits indiqués plus haut, le 17e jour de juin 1977, de 9:00 heures à 17:00 heures.
Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur les actifs décrits sont priés de communiquer avec monsieur Gilles Savard, à 522-3854, ou avec messieurs Maurice Dery ou Léonard Dery, à Rivière-au-Renard.

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 28e jour de juin 1977, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau du soussigné, 425 est, boulevard Charest, Québec, P.Q.
Conditions de vente: comptant sur acceptation de la soumission par les inspecteurs à la faillite et/ou lors de la signature du contrat de vente.
Le syndicat soussigné ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.
Daté de Québec, ce 3e jour de juin 1977.

Bureau de: GINGRAS, ROBITAILLE, MARCOUX
425 est, boulevard Charest
Québec 2, P.Q.
Tél.: 522-3854

GERALD ROBITAILLE, ADM. A., SYNDIC

Emprunt du fédéral de \$1 milliard

Le gouvernement fédéral a annoncé hier les modalités de son emprunt de \$1 milliard dont les titres seront en vente lundi. Datées du 1er juillet, les obligations porteront intérêt à des taux différents et arriveront à échéance à des périodes différentes, soit 7,5 p.c. échéant en 1980, 8 p.c. échéant en 1982, 8,25 p.c. échéant en 1987 et 9,25 p.c. échéant en 1997. La Banque du Canada prendra \$450 millions et pas plus de \$325 millions seront des obligations à 9,25 p.c.

O'Keefe en expansion

La Brasserie O'Keefe qui détient entre autres le contrôle du club de hockey Les Nordiques de Québec investira un \$15 millions additionnel dans le cadre de son projet d'expansion qui a jusqu'ici nécessité des déboursés de \$7,5 millions. Ce projet vise à accroître la capacité

moitié du département, la moitié de l'industrie.

Investissement à Matagami

Sometal Atlantic Liée de Rimouski investira \$715,000 et créera 32 emplois en construisant à Matagami une manufacture d'équipement mécanique lourd, en acier, servant à la construction de barrages hydro-électriques. Sometal recevra pour ce faire une aide de \$143,00 du ministère de l'Expansion économique régionale.

Enquête sur les taux d'intérêts aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le Conseil sur la stabilité des salaires et des prix a décidé

en un clin d'oeil

de production de l'usine de Montréal.

La brasserie a également annoncé que les travaux de construction du nouveau centre de distribution de Ville Vanier avaient été complétés. Cette succursale qui emploie plus de 125 personnes fonctionne maintenant à plein rendement.

Assemblée d'économistes

L'Association des économistes québécois, section de Québec, tiendra son assemblée annuelle lundi 13 juin à 19h30, à l'hôtel Le Concord. On y élira notamment un nouvel exécutif.

Comité de liaison

L'industrie minière et le département des mines et de la métallurgie de l'université Laval viennent de créer un comité de liaison chargé d'améliorer la formation des diplômés en génie minier et métallurgique de façon à ce qu'elle réponde le mieux possible aux besoins de l'industrie. Le comité s'intéressera aussi aux problèmes de placement des ingénieurs puisque le marché de l'emploi pour les diplômés est actuellement fort déficient. Le comité cherchera aussi à intéresser davantage les professeurs à la recherche appliquée, ce qui est conforme à la politique de l'université de développer davantage les sciences appliquées à l'industrie. Le comité est présidé par Claude Bourgoin, professeur au département et est formé de 18 personnes, la

d'ouvrir une enquête sur la récente hausse des taux d'intérêt bancaires aux Etats-Unis.

"En vue des récentes augmentations et des spéculations selon lesquelles les taux d'intérêt pourraient se maintenir à leurs niveaux actuels ou continuer à progresser, une étude de la situation paraît indispensable", a annoncé, hier, le directeur du conseil, M. Robert Crandall.

Le même jour, la Citibank de New York, qui avait pris l'initiative des deux dernières hausses, avait renoncé pour la seconde semaine consécutive à relever à nouveau son taux d'intérêt privilégié en dépit de l'augmentation des taux à court terme sur lesquels elle fonde son "prime rate". Un porte-parole de la banque, la seconde des Etats-Unis, avait déclaré que cette décision résultait de la faiblesse de la demande de crédit des entreprises à New York.

La décision du conseil, un organisme de surveillance qui n'a pas de pouvoirs exécutifs, fait suite à plusieurs critiques de l'administration et du Congrès contre les hausses des taux d'intérêt bancaires. Elle a été approuvée par la Maison-Blanche.

Taux d'inflation de 6% aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — Le chef des conseillers économiques de la Maison-Blanche, Charles Schultze, a affirmé jeudi qu'en dépit de l'accélération de la hausse des prix depuis le début de l'année, le taux de base de l'inflation aux Etats-Unis demeure de l'ordre de 6 pour cent.

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

VENTE D'ÉTÉ



Lundi, dernier jour de notre vente d'été



2 PRIX

Plus de 1,000 robes pour dames et juniors, dans notre collection Printemps-été

Pollack vous réserve un choix incomparable de robes tout-aller, sport ou habillées. Aussi, robes longues dans le groupe. De coupe élégante et soignée, en tissus variés: 100% coton, polyester/coton, 100% acrylique, etc. Tailles 5 à 15. 10 à 18. 16½ à 24½. Dans une féerie de teintes estivales.

Orig. 30.00 à 75.00

ROBES POUR DAMES (Rayon 531) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur

tellement de choses à y voir...

Ottawa
Capitale GRATUITE POUR TOUS
du Canada



Postez dès aujourd'hui pour recevoir les renseignements sur les tournées et attractions. **GRATUIT POUR TOUS**

L'Office du Tourisme et des Congrès de la Capitale nationale 1009 - 251 ouest, ave. Laurier, Ottawa Canada K1P 5J6

Veuillez m'envoyer plus de renseignements au sujet des tournées et attractions "GRATUIT POUR TOUS" dans Ottawa/Ontario.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov./Etat _____ Code _____